

Les déplacements domicile-travail

De plus en plus d'actifs travaillent loin de chez eux

Julien Talbot, division Études territoriales, Insee

En 1999, trois actifs sur cinq travaillaient hors de leur commune de résidence. Les déplacements « domicile-travail » ne cessent de se multiplier et de s'allonger. Les trajets se font à présent vers des communes situées en moyenne à 15 kilomètres de la commune de résidence. Plus des trois quarts des actifs habitant la périphérie des villes sont concernés par de tels déplacements intercommunaux. Les habitants des régions du nord et du nord-est sont proportionnellement plus nombreux que ceux des régions de l'ouest et du sud à effectuer des navettes quotidiennes, mais les écarts entre régions se sont resserrés au cours de la dernière décennie. Une part toujours croissante des actifs du Bassin parisien vient travailler en Île-de-France.

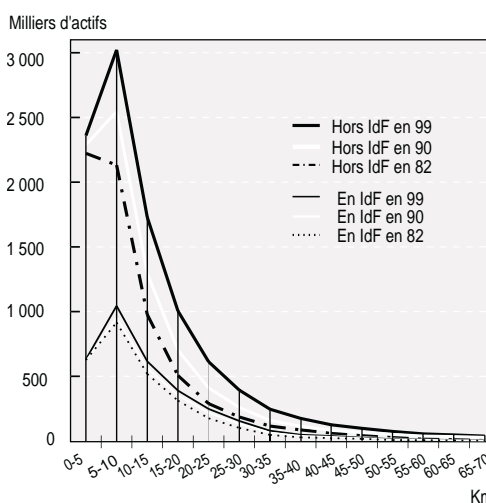
Chaque matin, ou presque, ils quittent la commune où ils vivent pour se rendre à leur travail : on les appelle les « migrants alternants ». En 1999, ils représentent 14 043 000 des 23 055 000 actifs ayant un emploi et résidant en France métropolitaine. Parmi eux, 3 551 000 se rendent dans un autre département et 720 000 dans une autre région. En outre environ 281 000 actifs travaillent dans un pays frontalier (tableau 1). Les migrants alternants sont de plus en plus nombreux : en 1999, ils représentent 60,9% des actifs ayant un emploi contre 52,3% en 1990, et 46,1% en 1982. Les trajets qu'ils accomplissent pour se rendre à leur travail sont de plus en plus longs. En 1999, ils travaillent dans une commune située en moyenne à 15,1 kilomètres à vol d'oiseau de leur domicile ; cette distance moyenne était de 14,1 kilomètres en 1990, et de 13,1 kilomètres en 1982 (Cf. Pour comprendre ces résultats). En 1999, la moitié des migrants alternants occupe un emploi situé à plus de 9,7 kilomètres de leur commune de résidence et pour le quart

d'entre eux cette distance est supérieure à 18 kilomètres (graphique 1).

Plus des trois quarts des actifs des banlieues et des couronnes périurbaines travaillent hors de leur commune

L'augmentation du nombre et de l'amplitude des déplacements domicile-travail résulte de l'attraction exercée par les emplois situés dans les espaces fortement urbanisés. Le zonage en aires urbaines, construit sur la base des déplacements intercommunaux d'actifs, permet de mettre en évidence ce phénomène. Les aires urbaines se composent d'un pôle urbain et d'une couronne périurbaine (Cf. Pour en savoir plus) ; le pôle urbain est lui-même constitué d'une ville-centre et d'une banlieue. Les actifs vivant dans les couronnes périurbaines sont les plus mobiles : 79,1% d'entre eux changent de commune pour aller travailler (tableau 2).

① Forte hausse du nombre de navettes pour des trajets compris entre 5 et 20 kilomètres



Lecture : 3 022 220 actifs occupés habitant hors Île-de-France travaillent dans une commune située entre 5 et 10 km de leur commune de résidence.

Source : recensements de la population, Insee

De même, près des trois quarts de la population active habitant dans la banlieue des pôles urbains quittent leur commune de résidence pour aller travailler (76,4%). En revanche, moins du tiers des actifs résidant dans une ville-centre travaille dans une autre commune. Les habitants des villes-centres sont donc les moins mobiles, en 1999 comme en 1990. Cependant, leur mobilité s'accroît. Entre 1990 et 1999, les déplacements d'actifs habitant les villes-centres ont plus augmenté (+6,2 points) que ceux des actifs vivant en banlieue (+ 5,6 points). Mais c'est en dehors des pôles urbains que le nombre de migrants alternants augmente le plus : + 9,5 points pour ceux qui résident dans les couronnes périurbaines, + 11,3 points pour les habitants des communes multipolarisées. Ces dernières se caractérisent par le fait que 40% de leurs actifs vont travailler dans plusieurs aires urbai-

nes. L'augmentation des flux de mobilité domicile-travail observés dans toutes les catégories de communes définies par le zonage en aires urbaines résulte d'une concentration toujours forte des emplois dans les pôles urbains conjuguée à un desserrement rapide de la population active vers les zones périurbaines (tableau 3). Entre 1990 et 1999, la proportion d'actifs occupés habitant les communes des pôles urbains a baissé de 1,8 point (dont un point imputable à l'aire urbaine de Paris). Les actifs qui déménagent vont le plus souvent s'installer dans les zones périurbaines, et vont grossir les rangs des migrants alternants. En effet, sur l'ensemble des migrants alternants, la proportion de ceux qui résident dans les couronnes périurbaines progresse plus vite que la proportion de la population active occupée qui y vit (+2,6 points contre 1,6). De plus l'augmentation de

l'activité féminine, et donc du nombre de ménages bi-actifs, contribue à grossir le flux des déplacements domicile-travail intercommunaux. Enfin, les actifs des communes de l'espace à dominante rurale sont eux aussi de plus en plus contraints à la mobilité par la polarisation des emplois ; en 1999, plus de la moitié d'entre eux, soit près de 13 points de plus qu'en 1990, sont des migrants alternants.

Des trajets plus longs qu'en 1990

En 1999, les migrants alternants habitant un pôle urbain parcourent en moyenne 13,3 kilomètres pour exercer leur activité. C'est un kilomètre de plus qu'en 1990. Pour toutes les catégories de communes du zonage en aires urbaines, les trajets se sont allongés entre 1990 et 1999.

1 Quitter sa commune pour travailler: un comportement qui s'amplifie

	1999			1990			1982		
	Effectif*	Proportion d'actifs (%)	Distance moyenne** (km)	Effectif*	Proportion d'actifs (%)	Distance moyenne** (km)	Effectif*	Proportion moyenne** d'actifs (%)	Distance moyenne** (km)
Population active occupée totale	23 055 202	100,0	n.d.	22 379 563	100,0	n.d.	21 613 148	100,0	n.d.
Actifs ayant un emploi... :									
Dans leur commune de résidence	9 012 614	39,1	n.d.	10 677 907	47,7	n.d.	11 659 149	53,9	n.d.
Hors de la commune de résidence	14 042 588	60,9	15,1	11 701 656	52,3	14,1	9 953 999	46,1	13,1
Dont en France métropolitaine									
Hors du département de résidence	3 550 650	15,4	26,7	3 068 104	13,7	25,9	2 654 390	12,3	23,6
Hors de la région de résidence	719 847	3,1	56,9	594 561	2,7	61,5	448 175	2,1	61,7
Dont à l'étranger	280 896	1,2	n.d.	197 622	0,9	n.d.	103 760	0,5	n.d.

* Champ : Actifs occupés résidant en France métropolitaine.

** Champ : Actifs occupés résidant en France métropolitaine, hors frontaliers et hors distances domicile-travail supérieures à 200 km.

Lecture : En 1999, 60,9% des actifs ayant un emploi travaillent hors de leur commune de résidence.

Source : recensements de la population, Insee

2 Les actifs vivant dans des communes périurbaines travaillent de plus en plus souvent hors de leur commune

Lieu de résidence (catégories de communes du ZAU, délimitations de 1999)	1999			1990		
	Nombre d'actifs migrants*	Proportion de migrants* (%)	Distance moyenne** (km)	Nombre d'actifs migrants*	Proportion de migrants* (%)	Distance moyenne** (km)
Pôles urbains						
Villes-centres	1 988 279	31,7	18,6	1 632 486	25,5	17,7
dont AU*** de Paris	307 020	31,0	13,7	247 057	24,1	13,5
Banlieues	5 938 566	76,4	11,6	5 395 221	70,8	10,8
dont AU de Paris	2 607 349	79,5	12,0	2 446 990	73,1	11,7
Total	7 926 845	56,4	13,3	7 027 707	50,1	12,3
dont AU de Paris	2 914 369	68,2	12,2	2 694 047	61,6	11,8
Couronnes périurbaines	3 132 718	79,1	16,6	2 423 186	69,6	16,0
dont AU de Paris	538 525	79,6	23,8	432 354	70,5	23,5
Communes multipolarisées	854 538	73,9	18,0	651 072	62,6	17,0
Espace à dominante rurale	2 128 487	54,7	18,5	1 599 691	41,8	18,0

* Champ : Actifs occupés résidant en France métropolitaine.

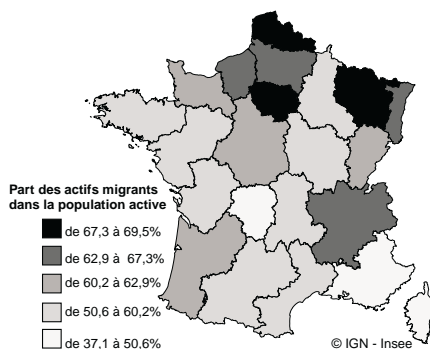
** Champ : Actifs occupés résidant en France métropolitaine, hors frontaliers et hors distances domicile-travail supérieures à 200 km.

***AU : aire urbaine

Source : recensements de la population, Insee

Les actifs habitant les couronnes périurbaines, et qui travaillent en dehors de leur commune, se rendent en moyenne à 16,6 kilomètres de chez eux (tableau 2) ; ceux des communes multipolarisées à 18 kilomètres. Au sein de l'aire urbaine, le pôle, et plus fortement la ville-centre, captent les actifs environnants. Les

Des actifs plus mobiles dans le nord et l'est du pays



Source : recensement de la population de 1999, Insee

actifs des banlieues effectuent le trajet moyen le plus court (en moyenne 11,6 kilomètres). Les actifs habitant la ville-centre, qui quittent leur commune de résidence pour aller travailler, ont en moyenne le plus long trajet à parcourir avec 18,6 kilomètres. Cependant, ils sont peu nombreux à le faire : une large majorité d'entre eux travaille dans la commune où ils vivent.

Les actifs vivant dans la couronne périurbaine de Paris effectuent des trajets plus longs que la moyenne nationale (23,8 kilomètres). En effet cette couronne s'étend particulièrement loin de son centre. Les actifs migrants de la ville de Paris travaillent en moyenne à 13,7 kilomètres de la capitale, ce qui est nettement inférieur à l'amplitude moyenne des trajets constatés dans les autres villes-centres. Cette faible distance moyenne illustre l'existence de pôles d'emploi importants dans la proche banlieue de Paris.

Localement, c'est soit le desserrement des emplois, soit leur polarisation qui influencent la longueur du trajet. La part des emplois diminue légèrement au sein des villes-centres, au profit de leur

banlieue et de leur couronne périurbaine (tableau 3). Sur la dernière décennie, la part des emplois situés en milieu rural décline plus rapidement que celle de la population active occupée qui y réside ; celle-ci doit donc se déplacer vers les espaces urbains pour y trouver un emploi.

Plus de migrants dans le nord que dans le sud et l'ouest

La proportion d'actifs migrants est plus importante dans les régions du nord et du nord-est du pays que dans les régions méridionales (carte). Le niveau d'urbanisation, l'existence de pôles d'emplois métropolitains exerçant leur pouvoir d'attraction sur de larges couronnes périurbaines, mais aussi la finesse du maillage communal, sont autant de facteurs pouvant expliquer de forts taux de migrations alternantes.

Avec 69,5%, l'Île-de-France comporte la plus forte proportion d'actifs, ayant un emploi, qui quittent leur commune pour travailler. Cette région est pourvue, outre du plus important pôle d'emploi du territoire, d'une forte densité de population, de multiples infrastructures de transports en commun et voies de communication qui favorisent la mobilité quotidienne de plusieurs millions d'actifs. L'Île-de-France représente à elle seule près d'un quart des déplacements domicile-travail intercommunaux de métropole. Ainsi, chaque jour, plus de 970 000 personnes se rendent à Paris pour y travailler, dont environ 820 000 viennent de banlieue.

La proportion de migrations alternantes dans le Nord-Pas-de-Calais est presque aussi forte qu'en Île-de-France. La Lorraine, l'Alsace, la Picardie et la Haute-Normandie suivent de près. A contrario, la Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Limousin sont les régions pour lesquelles la proportion d'actifs ayant un emploi dans leur commune est la plus forte. Cependant au cours de la période 1990-1999, les écarts entre les taux régionaux de migrations alternantes ont eu tendance à se réduire. C'est dans les régions du Sud et de l'Ouest que la progression a été la plus soutenue. L'évolution des déplacements intercommunaux d'actifs est de +11,7 points pour la Corse, de +11,3 points pour la Bretagne, de +11,1 points pour le Languedoc-Roussillon, de +11 points pour les Pays de la Loire et le Poitou-Charentes. Les régions de l'ouest et du sud ont connu une urbanisation rapide entre 1990 et 1999, les grandes villes notamment y ont bénéficié d'une forte croissance à la fois démographique

Les longs trajets

En 1999, 188 000 actifs travaillent à plus de 200 kilomètres de chez eux (Cf. Pour comprendre ces résultats). Ces trajets constituent 1,3% des migrations alternantes de la métropole. En 1990, ils représentaient déjà 178 000 déplacements.

Les destinations des actifs travaillant loin de chez eux se diversifient, au profit de régions de province jusqu'alors peu concernées. Elles se font toujours pour 38% à destination de l'Île-de-France, pour 11%

vers Rhône-Alpes, et pour 7% vers la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cependant la région parisienne accuse un recul de 8 points par rapport à 1990, les deux autres régions d'un point.

En revanche, de plus en plus d'actifs franciliens vont travailler à plus de 200 kilomètres : leur part dans les longs déplacements d'actifs est passée de 9,2% à 11,3% entre 1990 et 1999.

3 Des actifs et des emplois de plus en plus nombreux en zones périurbaines

En %

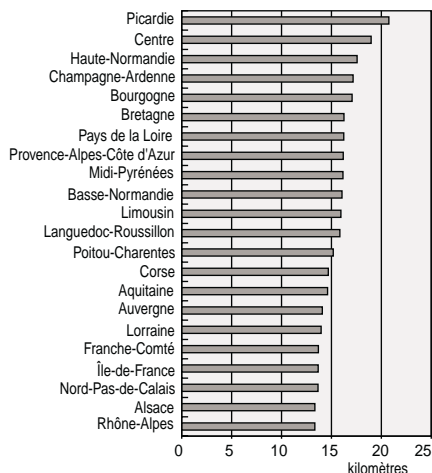
(catégories de communes du ZAU, délimitations de 1999)	Part des emplois		Part de la population active ayant un emploi*	
	1999	1990	1999	1990
Pôles urbains				
Villes-centres	41,5	42,8	27,2	28,6
dont AU** de Paris	7,3	8,1	4,3	4,6
Banlieues	30,7	29,4	33,7	34,0
dont AU de Paris	13,2	13,2	14,2	15,0
Total	72,2	72,2	60,9	62,7
dont AU de Paris	20,5	21,3	18,5	19,5
Couronnes périurbaines	9,1	8,7	17,2	15,6
dont AU de Paris	1,8	1,8	2,9	2,7
Communes multipolarisées	3,1	3,1	5,0	4,7
Espace à dominante rurale	15,6	16,0	16,9	17,1

* Champ : Actifs occupés résidant en France métropolitaine.

**AU : aire urbaine

Source : recensements de la population, Insee

② Des distances moyennes plus longues pour les migrants des régions voisines de l'Île-de-France



Champ : Actifs occupés résidant en France métropolitaine, hors frontaliers et hors distances domicile-travail supérieures à 200km.

Lecture : Le trajet moyen des actifs Picards travaillant hors de leur commune de résidence est 20,8 kilomètres en 1999.

Source : Insee - IGN.

et économique. Inversement c'est au nord et au nord-est du pays que la hausse du nombre d'actifs migrants a été la plus modérée.

L'attrait des emplois en Île-de-France et à l'étranger

L'attraction, qu'exercent les emplois situés en Île-de-France sur les régions proches, se traduit par des flux d'actifs interrégionaux élevés et des distances parcourues particulièrement longues. Ce voisinage, ainsi que celui de l'espace urbain du Nord, font des actifs migrants picards ceux dont les trajets moyens sont les plus longs en France métropolitaine. L'influence parisienne s'étend, dans une moindre mesure, aux régions Centre, Haute-Normandie, Champagne-Ardenne, et Bourgogne (graphique 2).

La population active des régions frontalières est soumise à l'attraction des pays voisins. En 1999, 9,6% des actifs alsaciens et 7,7% des actifs lorrains travaillent à l'étranger. Depuis 1990, le nombre de déplacements transfrontaliers des actifs lorrains a plus que doublé. En revanche, en Franche-Comté, en Rhône-Alpes, et en Provence-Alpes-Côte d'Azur la part de la population active occupant un emploi dans un pays limitrophe tend à se stabiliser.

Pour comprendre ces résultats :

Qu'est-ce qu'une migration alternante ?

Une migration alternante (ou navette domicile-travail) est un déplacement d'actif ayant un emploi hors de sa commune de résidence.

Champ et source :

Les sources utilisées pour cette étude sont les exploitations principales des recensements de la population de 1982 à 1999. Pour le dénombrement des migrations alternantes, tous les flux intercommunaux d'actifs sont pris en compte. En revanche, pour le calcul des longueurs de trajets des actifs migrants, le champ est limité aux déplacements domicile-travail internes à la métropole et inférieurs à 200 kilomètres. En effet, les longues distances entre domicile et travail cachent souvent des mobilités hebdomadaires plutôt que

quotidiennes, pour des actifs ne rentrant chez eux que pour le week-end. Il est donc préférable de ne pas les retenir dans le calcul des trajets moyens. La limite de 200 kilomètres a été fixée de manière conventionnelle ; 190 000 actifs ne sont ainsi pas pris en compte, soit 0,8% de la population active ayant un emploi en 1999.

Les Français travaillant à l'étranger sont également écartés pour le calcul des distances moyennes, les distances à vol d'oiseau entre communes n'étant pas connues pour eux. Ainsi 281 000 actifs travaillant à l'étranger sont exclus du champ en 1999, soit 1,2% de la population active ayant un emploi (tableau 1).

Définition de la distance utilisée :

La distance est mesurée "à vol d'oiseau" entre le chef-lieu de la commune de résidence de l'actif migrant et celui de la commune de son lieu de travail. Cette méthode tend à sous-estimer la longueur des trajets par rapport à leur longueur réelle sur le terrain. À l'inverse, elle conduit sans doute à surestimer les trajets effectués par les actifs travaillant dans une commune contiguë à leur commune de résidence : la distance réelle parcourue peut être quasiment nulle. À chaque date (1999, 1990 ou 1982), l'emplacement de la mairie d'une commune est repéré à la dernière année disponible. Ceci assure la comparabilité des résultats sur les trois recensements.

L'influence du maillage communal :

La superficie des communes n'est pas uniforme sur le territoire métropolitain : les communes sont plus petites au nord et à l'est du pays. La taille des communes a des conséquences directes sur les migrations alternantes puisqu'il est plus aisé de quitter une petite commune qu'une grande commune pour aller travailler.

Pour en savoir plus

- « Les déplacements domicile-travail » Valérie Genay, Insee-Première n°202 - juin 1992
- « Forte extension des villes entre 1990 et 1999 » Jean-Michel Chavouet et Jean-Christophe Fanouillet, Insee-Première n°707 - avril 2000
- « 12,2 millions d'actives et 14,3 millions d'actifs » Ludovic Bourlès et Jean-Pierre Courson, Insee-Première n° 749 - novembre 2000
- « Les migrations en France entre 1990 et 1999 » Brigitte Baccaïni, Insee - Première n° 758 - février 2001
- « Le zonage en aires urbaines en 1999, 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines » Pascale Bessy et Yann Sicamois, Insee-Première n° 765 - avril 2001
- « Les grandes villes françaises étendent leur influence » Philippe Julien, Insee-Première n° 766 - avril 2001.
- « Péri-urbanisation des activités économiques et mouvements d'emploi des établissements » Frédéric Lainé, Données Urbaines n°3, 2000

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2001

1 an, 60 numéros = 530 F (France)
80,80 €

663 F (Europe)
101,07 €

827 F (Reste du monde)
126,08 €

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ F.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Paul Champsaur
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : J.-W. Angel,
R. Baktavatsalou, C. Dulon,
A.-C. Morin, B. Ouvré
Maquette : T. Pécheux
Code Sage IP01767
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2001

INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES